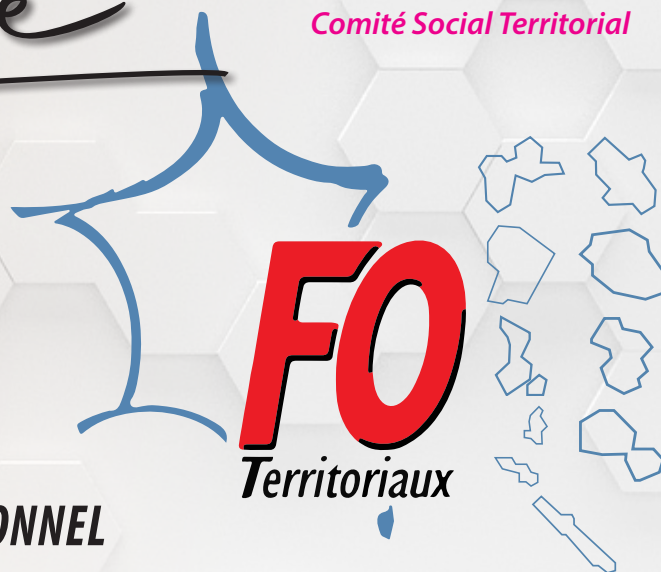


Je vote

Comité Social Territorial

Le 8 décembre



ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Vous êtes appelés à élire les représentants du personnel qui négocieront pour vous les règles qui organiseront **VOS CONDITIONS DE TRAVAIL, VOTRE CARRIÈRE ET PARCOURS PROFESSIONNEL, VOTRE PROTECTION SOCIALE, VOTRE RÉMUNÉRATION...**

Formés et compétents, les candidats Force Ouvrière, bénéficient d'assistance technique et juridique innovante afin de représenter vos **INTÉRÊTS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS.**

Soutenez les représentants Force Ouvrière,

*en votant dès que vous recevrez le matériel de vote (pour ceux qui votent par correspondance)
ou les codes d'accès (pour ceux qui votent électroniquement).*



**Grâce à vous,
nous pourrions
être plus forts
POUR VOUS !**

Au niveau national :

- **NÉGOCIER** avec le Gouvernement dans votre intérêt (rémunération, pouvoir d'achat, retraite)
- **DÉFENDRE** le statut pour garantir vos droits
- **REVENDIQUER**

Au niveau local :

- *Présomption d'innocence*
- *Appliquer les nouvelles rémunérations suite à la nouvelle loi*
- *Reconnaissance des diplômes*
- *Application de la formation par les employeurs soit 60h, puis 240h en 3 ans*
- *Repos loi Adrien Taquet : 1 week-end de repos/mois aux ASSFAM*

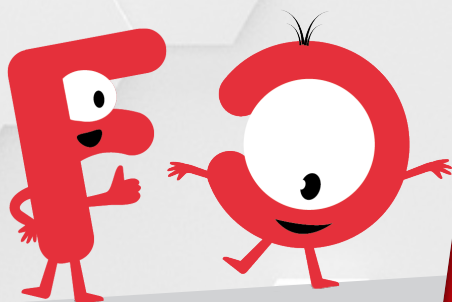
FO
la force syndicale
Services Publics et de Santé

Flashez-moi



**Pour Force Ouvrière, notre but :
défendre collectivement et individuellement
les agents.**

le
décembre



**VOTEZ ET FAITES VOTER
FORCE OUVRIÈRE**

www.foterritoriaux.fr

**Pour garantir un service
public de qualité, libre,
indépendant et égalitaire**